

FORMATION A L'EXPERIMENTATION ANIMALE

65 heures, sur 2 semaines

FORMATION A L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE POUR LES PERSONNES CONCEVANT LES PROCÉDURES EXPÉRIMENTALES ET LES PROJETS SUR LES ANIMAUX DES ESPECES RONGEURS (Agrément n° R-38-UJF-F1-10)

Objectifs :

Etre capable de :

- Mesurer les enjeux éthiques de l'expérimentation animale
- Connaitre le cadre législatif de l'expérimentation animale en France et dans l'UE
- Pratiquer des expériences sur des rongeurs
- D'appliquer les 3R dans la conception d'une expérience avec des animaux
- Rédiger des projets au format des comités d'éthique en expérimentation

Prérequis :

- 5 années d'études supérieures dans une discipline scientifique correspondante
- Ou Bac+2 et 5 années d'expérience professionnelle

Contenu pédagogique :

3 modules : base, concepteur, rongeur. Contenu conforme au Cerfa 15012-02 et la directive EU 2010/63

- 1- Réglementation française applicable à l'expérimentation animale.
- 2- Principes éthiques, Règle des 3 R ; comités d'éthique
- 3- Éthique appliquée, mise en œuvre des 3 R
- 4- Méthodes alternatives
- 5- Connaissances de base de la biologie des rongeurs, critères de choix du modèle expérimental.
- 6- Recours aux points limites adaptés
- 7- Méthodes d'euthanasie principes généraux
- 8- Procédures expérimentales faiblement invasives chez les rongeurs
- 9- Connaissances de base de la biologie des rongeurs.
- 10- Reconnaissance des signes de détresse, douleur et souffrance
- 11- Anesthésie et analgésie des rongeurs
- 12- Méthodes d'euthanasie des rongeurs
- 13- Gestion et suivi de la santé animale et de l'hygiène.
- 14- Équipements et matériel d'animalerie
- 15- Conception des procédures expérimentales et des projets.

Méthodes et moyens :

- Cours théoriques en effectifs réduits (48h)
- Travaux pratiques par petits groupes (<20p, 10h)
- Rédaction en groupe de travail (4-7p, 7h+travail personnel) d'un projet au format des comités d'éthique